

Nelly BLANCHARD
Sensibilité et lutte politique :
enjeux de la mémoire autobiographique d'Hervé Burel

De 1905 à 1907, Hervé Burel, paysan du nord-Finistère, connut une aventure intellectuelle surprenante, une expérience originale. Sa position sociale aurait dû l'en exclure : né en 1858 dans une famille de paysans habitant une petite ferme à Delledan en Plouider, et seul enfant garçon de la famille, sa destinée ne pouvait guère être autre que celle du travail de la terre, métier connaissant un très fort taux d'illettrisme à cette époque et voué au mutisme. Pourtant, Hervé Burel en décida autrement. Non qu'il choisit de s'arracher à l'agriculture, puisque, malgré quelques expériences diverses, c'est bien l'agriculture qu'il semble avoir surtout servi. Mais il s'est arraché à sa condition en projetant d'écrire l'histoire de sa famille et sa propre histoire, en explorant sa mémoire et en essayant, par les mots, de la partager, de co-mémorer. Cette mémoire bio- et autobiographique ne donne-t-elle accès qu'à un ressassement d'informations sociologiques et ethnographiques sur la société paysanne du 19^e siècle ? Non que cela soit dénué d'intérêt, car dans le cas présent, nous aurions affaire au peuple dit par lui-même et non décrit par des érudits. Mais peut-être aussi, cette mémoire ouvre-t-elle sur d'autres perspectives, d'autres enjeux qui dépasseraient ce cadre. Les trois dimensions de cette mémoire – l'objet, l'instrument et ses fonctions - me serviront de fil conducteur pour répondre à cette question dans le développement qui va suivre. Comme c'est la première fois que ce texte est évoqué dans une rencontre de ce type, je me permettrai d'en citer plusieurs exemples, afin d'en donner une première impression avant la publication du manuscrit qui n'aura sans doute pas lieu avant plusieurs mois.

Mémoire de papier et d'encre

Un jour du mois de janvier 1905, Hervé Burel s'est procuré deux grands cahiers de compte noirs et de l'encre, et s'est mis à noircir le papier, d'une belle écriture, sur 537 pages, en breton, dans une orthographe personnelle quoique influencée par le standard ecclésiastique. Il est devenu l'auteur d'une « *Histor eur famill eus breis-izel, gréat gant unan ac â zisken eus ar famill-zé â ganét en eur barrés vras eus à ganton Lesneven* / Histoire d'une famille de Basse-Bretagne, faite par l'un des descendants de cette famille, né dans une grande paroisse

du canton de Lesneven. » C'est en effet une grande fresque mémorielle qu'a alors entamé l'auteur, riche en détails, luxuriante de souvenirs personnels ou transmis de génération en génération au sein de sa famille.

Son texte est introduit par un avis au lecteur de 3 pages, puis ordonné en 8 parties portant presque toutes un titre et se rapportant à un découpage chronologique :

- première partie : sans titre, (63 pages)
- deuxième partie : *Bues Yv abaoué an déis ma kuitéas ti hé donton, évit mont da énem bresanti duzé é Maner Félix è palud Trefflés – betek he varo* / La vie d'Yves depuis le jour où il quitta la maison de son oncle pour aller se présenter au Manoir de Félix au palud de Tréfflez, et jusqu'à sa mort, (51 pages)
- Troisième partie : formée de 3 sous-parties, (125 pages)
 - *Yv âc hé famil, é ferm Keralaouen* / Yves et sa famille à la ferme de Keralaouen
 - *An disparti glac'harus a voa bet étré ar famil man, ho chonduit da choudé, é kenver ho breur kaér hé chreg ac hé vugalé* / La séparation malheureuse au sein de cette famille et leurs attitudes par la suite par rapport à leur beau-frère, sa femme et ses enfants
 - *Ar rest eus bues Intanves Yon ar Burel ac ives hé map Faëñch, éat bréman duzé, dan tammic ferm névés ho dévoa gréat lizer anézi, goudé an daou vloas ho dévoa passet ébars é ferm Coat-Ménac'h, ac erfin, dimézi Faëñch ac an implij en deus bet gréat eus an darn vrassa eus hé amser* / Le reste de la vie de la veuve d'Yves Burel et de son fils Fañch, partis désormais dans la nouvelle petite ferme pour laquelle ils avaient fait un bail, après deux ans passés à la ferme de Coat-Ménac'h, et enfin le mariage de Fañch et ce qu'il a fait de la plupart de son temps.
- Quatrième partie : *Ar rest eus bues Faëñch ar Burel, ac hé brièd Marie Anna Manson eus Kervorvan da lavaret éo va zad a va mam* / Le reste de la vie de Fañch Burel et de sa femme Marie Anna Manson de Kermorvan, c'est-à-dire mon père et ma mère, (45 pages)

[Deux chansons pour clore le premier volume : « Les Bohémiens », « Ma petite Tonkinoise »]

- Cinquième partie : *Ar rest eus bues Madame Meudec, ac é maro trist* / Le reste de la vie de Madame Meudec et sa triste mort, (36 pages)
- Sixième partie : *Va yaouankis, betec antréal er sévic'h* / Mon enfance jusqu'à mon entrée au service militaire, (58 pages)
- Septième partie : *Va amzer é servic'h ar République bétéc an dizro em famil (1884)* / Le temps que j'ai passé au service de la République jusqu'à mon retour au sein de ma famille (1884), (41 pages)
- Huitième partie : *An dizro dar guear goudé va barrat klenvet var douar an Algérie, ac an eston eus va zud ous va goëlet o c'hérruout er guéar – ac erfin ar rest eus va chongé er Marine* / Le retour à la maison après ma grave maladie sur la terre

d'Algérie, et l'étonnement de mes parents de me voir rentrer, et enfin le reste de mon service dans la Marine, (100 pages)

Le document paraît inachevé pour plusieurs raisons. Premièrement, l'auteur ne se remémore pas sa vie jusqu'à la date d'écriture, mais seulement jusqu'en 1885 environ. Deuxièmement, l'écriture semble avoir été interrompue alors que l'intention était sans doute de poursuivre son autobiographie, puisque le texte se termine par le départ d'Hervé Burel pour une ferme où il doit faire sa demande en mariage et que pourrait alors commencer sa vie scripturaire de mari et de père, et sa véritable vie professionnelle ; il n'y a ainsi pas de clôture du texte, pas de conclusion ou même de petite phrase refermant le texte sur lui-même, alors que l'auteur le pratique par ailleurs. Enfin, alors qu'il annonce dans l'avis au lecteur que son autobiographie constituera une part importante de son texte¹, elle ne représente que 200 pages sur le total, soit 35% environ.

La mémoire développée dans ce texte n'émane pas d'un groupe, d'une société, d'une institution. Ce n'est pas une mémoire de type national. Elle révèle les présents déçus qu'un individu met en rapport avec son présent actuel. C'est bien l'émergence d'un individu, une conscience de soi que dévoile ce texte. C'est une parole solitaire et unique qui s'est élaborée à partir d'un usage interne avant d'en choisir les lignes directrices à poser sur le papier. Comme toutes les mémoires, qu'elles soient individuelles ou collectives, la mémoire d'Hervé Burel relève d'une économie du passé dans son présent. Elle n'est pas statique, elle n'est pas à juger à l'aune de ce qui s'est vraiment passé, des faits objectifs. Au contraire, elle est faite d'inconscient, de censure, de symbolisation, d'oubli, de sauts volontaires sur le film de la vie. Burel en joue souvent au fil des pages : il prévient le lecteur qu'il ne s'attarde pas plus longtemps sur tel ou tel passage, tel ou tel aspect, il signale qu'il ne rapporte que ce dont il se souvient, etc.

Né choumin ket da gonta déoc'h ar blijadur ho dévoa an dud man oll assablés (...). Eném goutanti à rin da explika aman pénaos, an dud man... / Je ne resterai pas vous raconter le plaisir que cette assemblée eut (...) Je me contenterai d'expliquer...²

Né choumin ket va zud vad, da explika aman déoc'h, ar pes â ranfermé ar rapport sé. Né livirin ken, némét (...). / Je ne resterai pas vous expliquer ici, mes braves gens, ce que contenait ce rapport. Je dirai seulement que...³

¹ Avis d'al lenner : « eul loden vras eus an histor â vézo consacret din va unan. »

² Chapitre 3.

³ Chapitre 5.

Sa mémoire est un conservatoire de souvenirs et de pensées, mais aussi une historicisation et une remise en jeu du temps et de la vie de cette personne. Il est à noter que, tout comme pour une histoire nationale qui fonde son mythe en jalonnant son histoire de héros et en créant un Panthéon, Hervé Burel a choisi de bâtir sa mémoire sur sa lignée, sur sa généalogie dirait-on aujourd'hui. L'objectif est énoncé dans l'avis au lecteur.

Lennet oc'heus bêt martezé, certen historiou divarben certen famillou, peré ô deus bêt lézét dré scrid var ô lerc'h an histor eus ô zud coz, kercouls ac ô ini ô unan, Eur famill vras hanvet Brenn eus Karnac. Guéac'hal, ô deus bet épad pell amzer, continuét â ras da ras da lézél ganeomp an histor vras eus hô bués, â cals all evél ar rézé hô deus bet ivé gréat évélato ; évit ma choumfé ar mémor anézo Cant-vloavéchou var ô lerc'h.

Mad, mé ivé péhini â scriv an histor man, â zo ô vont da gloask displéga dirac daoulagat ar ré â deuiio var va lerc'h, bués an darn vuia eus va zud coz, kercouls ac all loden vrasa, eus va bues va unan ; ac hini va famill /

Vous avez peut-être lu certaines histoires sur certaines familles qui ont laissé par écrit derrière elles l'histoire de leurs ancêtres aussi bien que la leur. Une grande famille nommée Brenn de Carnac a, autrefois, pendant longtemps, poursuivi de génération en génération le but de nous laisser la grande histoire de leur famille, et bien d'autres en ont fait autant, afin que leur mémoire reste des centaines d'années après elles.

Bien, moi aussi qui écrit cette histoire, je vais essayer de dérouler devant les yeux de ceux qui viendront après moi la vie de la plupart de mes ancêtres, ainsi que la plus grande part de ma vie à moi et celle de ma famille.

Son panthéon familial n'est pas restrictif. Toutefois, il met en lumière certaines personnes plus que d'autres, pour leur exemplarité ou leur défauts, et développe ainsi principalement la branche Burel de sa parentèle. Le générationnel tient une place capitale dans ce texte : le champ lexical de la filiation est très présent, représentant environ 2000 occurrences dans le texte, soit presque 4 mentions par page. Les liens filiaux sont précis : en voici un arbre généalogique reconstitué à partir des données de l'auteur [Pictur Publisher].

L'aventure intellectuelle d'Hervé Burel commence donc par cette mémoire concrète, cette mise en mots de ses souvenirs, par cette reprise sur son monde environnant par l'intermédiaire de sa mémoire. Mais si l'usage qu'il en fait est dans un premier temps interne, elle se veut aussi partage, elle se veut passage du privé au public, transfert du dedans vers le dehors.

Intention commémorative

Le manuscrit que Burel a laissé derrière lui, même s'il n'a jamais été publié et ce, pour diverses raisons sans doute, relève d'une intention, d'une volonté de transmission. La présence d'un avis au lecteur, les interpellations régulières du lecteur au fil du texte (une

vingtaine environ), le soin apporté au texte (peu de ratures et recherche d'esthétisme dans la pagination) témoignent d'une envie d'être lu.

Mais l'originalité de l'aventure de Burel ne se situe pas essentiellement dans ce partage de mémoire, mais dans le besoin de prise de parole. Hervé Burel n'exerce pas le métier de penseur ou d'écrivain. Il est paysan. Or, à la fin du 19^e siècle, l'extrême ouest de la France figure parmi les régions dont le taux d'illettrisme est le plus élevé.⁴ Ainsi, contrairement à un très grand nombre de personnes de son milieu, Hervé Burel sait lire et écrire. La graphie, notion contenue dans le terme d'« auto-bio-graphie », est porteuse d'un sens fort dans le cas présent car elle ne constitue pas un simple objet de mémoire, mais un instrument qui ouvre sur un espace de liberté. Les termes dans lesquels s'exprime cet homme mettent en opposition le champ lexical de l'obscurité et celui de la lumière, et y mêlent une expression de soulagement et de bonheur face à l'ouverture que constitue la connaissance et la maîtrise de l'écriture.

En amer gos gueac'hal éguis ma eman ar guis da lavarèt, né c'hallé kêt an dud lézèl dré scrid ô bues tréménèd, mès hirio an dèis, eun nombr bras da viana â c'hélfé en ober, abalmour ma zomp tennet eus an dévaligen, ma édo, ébars on tud cos en omp raoc, péré maléurusamant évito né c'hallent ket en ober nemet dré eur certen tud all, péré â yoa ganto an oll gouésiégues ; mé lavar an (Noblanc ac ar véléien) ténnèt é zomp eus an dévaligen sé, da lavaret éo eus an ignoranc, gant tammik déscadurés-sé on deus ar bonheur da bossédi, da viana an darn vuia ac'hanomp, pévar-uguent var gant, eus an dud â zo bréman en or bro â voar lenn â criva ; neus quet c'hoas â gant vloas, noa quet â zék var gant ac oué desket ; né dalvézé ket ar boan caoséal dezo eus an deskadurés, ôi nan ! Sorcérés tout émèzo ; la abalamour ma voa roét dézo da grédi gant an dud deskét eus an amzer-zé, pénaos ar guisiègues â voa évito eun dra control da lezen Doué.

Més ar fals crédenhou-zé hééurusamant, â zo deut da éffaci eus on toués á nêbeut, dré eur seurt sclerijen, digacét deomp gant tud ac â zo bet deut a ènèp ar ré guenta déskét ; Péré voa an noblancet vras, costézen zouten ar véléien ; péré á dliè dèlc'her an dud ébars en ignoranc ; gant ô c'hrédennou supersticius, évit na c'helc'hé den dont â ben, da zisc'hrichenna eus spéréjou on tud coz, ar seurt tévalijen-zé a yoa plantet henni.

E, bien, mé unan eus an nebeuta désket eus va amzer ; a lagaio tout va foan da lavararet dar yaouankis â zeuo var va lerc'h, da dénna eus ô spérép ar seurt guévier-zé, â lavaré guéac'hal ar véléien don tud cos, (...)

Au vieux temps d'autrefois, comme on dit, les gens ne pouvaient pas laisser par écrit leur vie passée, mais aujourd'hui, un assez bon nombre pourrait le faire car nous sommes sortis de l'obscurité dans laquelle se trouvaient avant nous nos ancêtres, qui malheureusement pour eux ne pouvaient le faire que par l'intermédiaire d'autres personnes qui possédaient le monopole de la connaissance, j'entends par là la noblesse et les curés. Nous sommes sortis de cette obscurité, c'est-à-dire de l'ignorance, et avec cette petite éducation que nous avons le bonheur de posséder, au moins la plupart d'entre nous, 80% des habitants de ce pays savent lire et écrire. Il n'y a pas encore cent ans, il n'y en avait pas 10% qui étaient instruits. Il était inutile de leur parler

⁴ *Histoire et mesure*, EHESS, Vol. XIX - N° 1/2, Varia. <http://histoiremesure.revues.org/index1618.html>

d'instruction, oh non ! Sorcellerie, disaient-ils. Oui, car les personnes instruites de l'époque leur avaient fait croire que la connaissance était contraire à la loi de Dieu.

Mais ces superstitions, heureusement, se sont petit à petit effacées parmi nous, par la lumière que nous ont apporté des gens opposés à ces premiers instruits, aux grands nobles soutiens des curés, qui devaient maintenir les gens dans l'ignorance, par leur croyances superstitieuses, afin que personne ne puisse parvenir à déraciner des esprits de nos ancêtres cette obscurité qui s'y trouvait logée.

Eh bien, moi, l'un des moins instruits de mon temps, je m'efforcerai de dire à la jeunesse qui viendra à ma suite d'extirper de leur esprit ces mensonges que proféraient autrefois les curés à nos ancêtres (...)

L'écriture de Burel devient ainsi instrument de subversion de la hiérarchie sociale. Par l'acte d'écrire, sans même parler du contenu du texte, il affirme sa décision de ne plus supporter sa position d'ignorant et d'inférieur. Il va écrire et s'exprimer comme les instruits, comme les nobles, les curés et les bourgeois. Il interrompt le cours des choses, brise la routine, renonce à la subordination.⁵ Le renversement du monde social qu'il propose s'incarne dans les près de 1500 occurrences du mot « *lavared* / dire », mot sémantique le plus fréquemment utilisé dans le texte, mais aussi dans les « *skrivañ* / écrire » (plus de 60) et « *komz, kaoseal* / parler » (plus de 60).

Burel entre dans la civilisation de l'écrit et, pour reprendre les termes constitutifs de l'« auto-bio-graphie », la « graphie » provoque un choc sur l'« auto », elle le fait sortir de l'anonymat, elle induit un dédoublement de la personne qui devient à la fois paysan et auteur. La mémoire graphique de Burel donne une nouvelle naissance à cet homme, sa faculté d'écrire et son passage à l'acte lui donnent accès à une dimension neuve de l'existence.⁶ Si l'écriture en tant qu'acte le démarque des siens, son écriture en tant que contenu exprimé témoigne d'une intention forte de ne pas rompre avec les siens. Au contraire, il s'efforce de s'entourer de ses semblables, de sa famille. Le dédoublement se fait sans rupture, sans honte, sans dédain. La parole qu'il s'est donnée à lui-même et qui engage sa personnalité repose sur cette prise de parole, sur cette appropriation sociale de la parole comme un rééquilibrage des relations humaines et sociales, et non comme un outil de supériorité et de domination, puisque c'est justement cela que l'auteur dénonce.

⁵ Voir Jacques Rancière, *La nuit des prolétaires, Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, 1981, p. 8.

⁶ Georges Gusdorf, *Ligne de vie*, tome 2 : *Autobiographie*, Paris, O. Jacob, 1990, p. 12.

Emancipations

Ce manuscrit autobiographique est non seulement un objet de mémoire porteur d'une intention de prise de parole à des fins de partage de mémoire, mais il constitue également un mode d'usage de cette mémoire et du passé. Il révèle les fonctions de cette commémoration car il renferme les raisons et les rêves d'Hervé Burel, il contient son regard sur le monde qui l'entoure, ses orientations transhistoriques, porteuses de ses valeurs au-delà de la chronologie. Le récit se développe en huit blocs qui s'enchaînent chronologiquement, mais les faits qui y sont racontés deviennent le support de l'expression de lignes de force. Ils transmettent le dépassement de la mémoire-archive, le choc du « bio » sur l' « auto ».⁷ Deux grands usages du passé se déploient dans ce texte : la voie de l'émancipation sociale et la voie de l'émancipation individuelle.

La lutte contre l'inégalité sociale est maintes fois martelée, justifiée et appuyée sur des faits de l'histoire de Burel ou de sa famille. L'engagement politique, par exemple, fait l'objet de plusieurs réflexions et prend diverses formes. L'évocation de la guerre de 1870 entre la France et la Prusse amène Burel à rappeler l'augmentation importante du prix des denrées qui s'ensuivit et la difficulté économique dans laquelle pouvait se trouver les gens les plus pauvres. Il souhaite alors qu'une telle situation ne se reproduise plus en France et déplore qu'une certaine catégorie de la population combatte encore la république pour lui préférer la monarchie ou l'empire :

Béza é zeus goulsgoudé en omp toués, eur rummat tud, a né choulenfent ket guèlloch évit goëlet goad o ruilla évit combatti ar République, a da lakad eur roué, pé eun Empéreur, évit adarré flastra ar vro, ac évit ma vessint en dro, ar vistri partout dré ar Frans. Ar rummad tud a zo, ar véléien, ac o chonsortet nobl, péré gant gouarnamant ar République a zo dalchet mad en o renk ; a mad a zo gréat dezo (...)

Il y a pourtant parmi nous une catégorie de personnes qui ne demande pas mieux que de voir le sang couler pour combattre la république et restaurer un roi ou un empereur pour écraser le pays, et pour qu'ils soient à nouveaux maîtres partout en France. Ces gens sont les curés et leurs consorts nobles qui ont été remis à leur place par le gouvernement de la république.

Il en profite pour donner son avis sur Napoléon III qu'il nomme le « lazer tud / tueur d'hommes » et qu'il imagine avec soulagement s'être suicidé de honte ou être mort de chagrin d'avoir perdu son autorité et son honneur.

Il arrive aussi que le commentaire que lui évoque un fait raconté ne suive pas fluidement le cours du texte, mais apparaisse comme en décroché. Le passage suivant

⁷ Voir G. Gusdorf, *op. cit.*

ressemble à un texte syndicaliste, une sorte de tract inséré dans le manuscrit, s'ouvrant sur un appel à des camarades et une leçon sur le rôle des agriculteurs dans la politique :

Paisantet, labourerien douar Camaradet

Araoc mont larkoc'h gant va histor, permettit ganén lavaret déoc'h, pé memes réi déoc'h, eur guentel var sujet an ol labourerien douar en general.

Labourerien douar va chamaradet ker, permettet gant eur paisant eur chamarad cos dan ol labourerien douar guen dija é vléo ac é varo, dindan an érnac'h eus al labour poanius péhini or beus ol dindan ar memes planéden, planéden évidomp-ni, rust à calet. /

Paysans, agriculteurs, camarades,

Avant de poursuivre mon histoire, permettez-moi de vous dire, ou de vous donner, une leçon au sujet des agriculteurs en général.

Agriculteurs, mes chers camarades, permettez-le à un paysan, un vieux camarade de tous les agriculteurs, aux cheveux et à la barbe déjà blancs, sous le poids du travail pénible que nous subissons tous sous le même destin, destin pour nous rude et dur.

S'ensuit un discours basé sur la force que représente le nombre des agriculteurs et sur leur droits à avoir un représentant à la chambre des députés. Il les met en garde contre un représentant bourgeois qui ne comprendrait rien à la situation des paysans et ne s'inquiéterait que de ce qu'il empoche d'argent pour faire ce travail. Il insiste sur le fait que les paysans produisent la substance indispensable et nécessaire à la vie des gens, qu'ils produisent pour les autres, pour la noblesse, pour les grands propriétaires qui se sont enrichis sur le dos, qui ont bâti des manoirs, aménagé des jardins, acquis des terres, par la sueur et le sang des paysans (« dré or chuézen-ni, a dré or goad »), qu'ils ont travaillé pour les curés et leurs églises « eus à béléac'h aliés é vénaçont ac'hanomp, à betec memes omp insulti / desquelles souvent ils nous menacent et vont même jusqu'à nous insulter », construit des presbytères « éléac'h ma passéont eur vues dous ac agréabl ébars en opulans ac er festou bras (farniente) / où ils passent une vie douce et agréable dans l'opulence et les grandes fêtes (farniente) ». Les paysans se contentant des restes de ces gens-là que Burel qualifient de « rapaces, trop heureux encore de nous écraser, de nous faire passer pour leurs esclaves lorsqu'ils nous donnent l'aumône. »

Le ton est ferme et l'argumentation est appuyée sur les événements déclenchés en 1789 et 1793 par les ancêtres qui ont ébranlé l'ordre des choses, exprimant simplement « he c'hoantéant béza unan bénnac, ac un dra bénnac ébars é société an dud./ qu'ils voulaient être quelqu'un et quelque chose dans la société des gens. » Le passage se clôt par un appel à une organisation autonome :

Daoust à ni or beus izom eus blaguérés inoüs ar rézé évit omp organisa, pé évit or c'hundui ; Daoust ac en heur actuel, ni né domp ket intéllijent avoualc'h, ac avoualc'h a instruction, évit dirija om punan afferiou or chorf, ac mémés ré omp éné, or famil, ac omp tiéguésiou ; ep caout recours dar sunérién arc'hant sé, péré n'hé réont némét trompla ac'hanomp.

Choum a raimp atao ta neuzé, dindan dominasion a culatoriach an noblans ac ar véléien ? péré ho deus bet stanket ouzomp hent ar gui rac justis, ac à glask atao en ober mar kéromp béza sot avoualc'h da heul ô c'hélénnadurésiou tromplus.

Nan va chamaradet, diskouezomp ê zomp tud, à tud à galon, a nompas couardet, pa zéo guir pénaos ni païsantet or beus forme tar Republic ; é tléomp hé difen ferm, guirion, a sincer. Pa zéo guir éo gant or goad, or beus diffennet, à gounézet al liberté ; e tléomp é c'honservi, ac évit dél'her al liberté, évidomp ac, ar ré à deuïo var omp lerc'h, ê vé eun dever bras déis an éléctionou, lakat ébars ar pod, eur billet en hano eur Républican, a nompas en hano ar flastrérien tud, évél mar or beus aliés siouas, ar malheur d'en ober ? tud dallet ma zomp ? /

Avons-nous besoin de l'ennuyeux bagou de ces gens-là pour nous organiser ou pour nous conduire ? Est-ce qu'à l'heure actuelle nous ne sommes pas suffisamment intelligents, assez instruits, pour diriger nous-mêmes nos affaires matérielles et même spirituelles, nos familles et nos fermes, sans avoir recours à ces suceurs d'argent qui ne font que nous tromper ?

Resterons-nous donc toujours sous la domination et la curatelle des nobles et des curés qui nous ont bouché le chemin du droit et de la justice, et qui cherchent encore à le faire si nous sommes assez sots pour suivre leurs enseignements mensongers ?

Non, mes camarades. Montrons que nous sommes des hommes, et des hommes de cœur, et non pas des couards. Puisque c'est nous, paysans, qui avons fait la république, nous devons la défendre fermement, véritablement, sincèrement. Puisque c'est par notre sang que nous avons défendu et gagné la liberté, nous devons la conserver. Et pour conserver la liberté, pour nous-mêmes et pour ceux qui viendront après nous, c'est un devoir important, le jour des élections, de mettre dans l'urne un bulletin au nom d'un républicain et non au nom des écraseurs d'hommes, comme vous avez malheureusement eu souvent le malheur de faire ! Aveugles que nous sommes !

L'auteur s'exprime en terme de classes. Le mot « classe » lui-même est utilisé plusieurs fois. Il définit les gens « *eus ar c'hlas izel er société ? Ganet paour, bévet paour, maro paour / de la classe basse de la société : nés pauvres, ayant vécu pauvrement, morts pauvres.* »⁸ Il se montre très virulent vis-à-vis des autres classes sociales, qualifiant les curés de fainéants mangeant à satiété sur le dos des pauvres et dormant dans des lits confortables, il les nomme « *lostennou du zé, dindan péré é zeus kuzet a bep seurt fallagries, ac a bep seurt vissou var zigares émèzo, ma hint, ministret an aoutrou doué var an douar / ces robe noires sous lesquelles ils cachent toutes sortes de malignités, toutes sortes de vices sous prétexte, disent-ils, d'être les ministres de Dieu sur terre.* » Son arme principale pour attaquer les gens d'Eglise est l'ironie :

calon ar paour a zo gréat gant diamant, ac hé gorf a zo gréat gant Platine, calon ar béorien a zo gréat évit soufr, paourétes, dismégans, mélancoli, poan spéré, ac anken, aman var an douar, Més ar gonsolasion, a ro dar paour ar véléien eus ar rélégion guatolic, é zéo houman, chui péorien émèzo, souffrit béprét ho poaniou gant patientet, éném gonsolit hé Doué, offrit dézan ho c'hol boaniou, gant rézination ferm d'hé volontés divin, distaguit bépret ho spéré ac ho calon dious an traou tampoel, (diou an archant surtout) douguit ho croas gant patientet, (à goudé ma vé eur méan à bemp cant é vé,) goudé ho maro choui a vézo récompanset mad gant doué ; eus ar souffrans ho pézo kémérét évit labourat épad ho pues évit an dud pinvidic à zo hen ho éas var ar mémés douar évéldoc'h, (ac ho deus an éurustdet da véza paét aman araoc ho maro,)(...); Oh, na pébeus guévier bras a lavar déomp ar scritur santel, invariant évit spounta an dud ignorant, gant ar véléien, péré n'hé vévont éas, némét divar ho c'houst. Mes tampir, ho c'hrédi a réor, a goas à zé évit ar ré péré ho créd, ar véléien zé n'hé réont némét choarzin goab, var ho stad, pa ho goélont ; Misérabl ? /

Le cœur des pauvres est fait de diamant et leur corps de platine, le cœur des pauvres est fait pour souffrir de pauvreté, d'infamie, de mélancolie, de tracas et d'angoisse, ici sur terre. Mais la consolation qu'offrent les curés de la religion catholique aux pauvres est la suivante :

⁸ Chapitre 3.

« vous les pauvres, disent-ils, endurez toujours vos souffrances patiemment, consolez-vous dans Dieu, offrez lui toutes vos souffrances, vous résignant fermement à sa volonté divine, détachez toujours vos esprits et vos cœurs des choses temporelles – de l'argent surtout -, portez votre croix patiemment – même si c'est une pierre de 500 (?). Après la mort, vous serez récompensés par Dieu de la souffrance que vous aurez eu pendant votre vie à travailler pour les riches qui vivent à leur aise sur la même terre que vous et qui ont le bonheur d'être payés ici avant leur mort. » (...) Oh, que de mensonges que nous fournit l'Écriture sainte, inventée pour épouvanter les ignorants, par les curés qui ne vivent à leur aise qu'à leurs dépens ! Mais tant pis, on les croit, et tant pis pour ceux qui les croient, les curés ne font que se moquer de leur état lorsqu'ils les voient : Misérables !

On note dans ce passage une claire attitude anticléricale et une sévère remise en question des Écritures. Burel oscille entre une attirance pour l'athéisme (il pose souvent de façon détournée la question de l'existence de Dieu), un anticléricalisme de plus en plus prégnant et des restes de cultures protestantes. En effet, les ancêtres de l'auteur étaient protestants. Il ne précise pas à quel moment c'est produit le passage du protestantisme au catholicisme au sein de la famille, il ne se fait pas non plus le porte-parole de la religion réformée, mais l'accusation de manque de sobriété chez les gens de l'Église catholique et l'idée de manipulation par les Écritures rappellent cette spiritualité. Un autre passage tiré de l'avis au lecteur conforte cette idée :

mad tré éo caout réligion, més nompas eur religion, gréat gant arc'hant, éguis an hini on deus à bèll zo ; ar ré ô deus arc'hant â zo sur da véza salvét ; ac ar ré no deus ket, â ranko choum è kichen an or da arzal, bétèk an éternité, abalamour no dévézo két á béadra, da baéa an antré deus dor ar Barados, més allas énem drompla â réont gant ô arc'hant, kar Doué hé unan en deus lavaret en eun tu bénnak, deut oll davidon-mé c'houi péré â zo poanièt ac afliget, â mè ô soulago ; (..) Kar Doué né c'houlén ket â arc'hant évit antréal en è Varados. Promettet èoi déomp évit nétra. /

Il est bon d'avoir de la religion, mais pas une religion, faite d'argent comme celle que nous avons depuis longtemps. Ceux qui ont de l'argent sont certains d'être sauvés et ceux qui n'en ont pas devront rester aboyer à côté de la porte, attendre toute l'éternité car ils n'auront pas de quoi payer l'entrée du Paradis. Mais hélas, ils se trompent avec leur argent, car Dieu a dit lui-même quelque part : « Venez tous vers moi, vous qui souffrez et êtes affligés, et je vous soulagerai. » (...) Car Dieu ne demande pas d'argent pour entrer au Paradis. Il nous l'a promis pour rien.

En plus des curés, les nobles ne sont pas non plus épargnés. D'une manière générale, c'est à l'autorité méprisante que s'en prend Hervé Burel. Il affirme ne pas supporter le regard dédaigneux des nobles, la perfidie des curés, le mépris et la brutalité morale et physique des chefs, par exemple des officiers de la Marine.

Toujours dans le cadre de l'émancipation sociale et en lien avec sa lutte contre l'assujettissement des classes pauvres, il est un point précis sur lequel Burel revient sans cesse : l'instruction du peuple. J'ai déjà mis en évidence l'importance de la prise de parole de cet homme, prise de parole rendue possible grâce à sa propre instruction. Il relate en effet sa

scolarisation au Pont-du-Châtel à l'âge de 7 ans, alors que sa mère lui avait déjà appris à lire.

Il souligne qu'il y est resté jusqu'à ses 15 ans et qu'il était parfois objet de moquerie :

paotr yaouanc dija éguis ma vézé lavaret din, avéhou zoken hiniennou ho deus bet lavaret évellen dign ? Né peus ket a ves érvéic, o vont dar skol, eur paotr yaouanc ? ac é responten dézo gant laouénédigues – O nan émé ven, brassoeh mes é vé dign béza azen ; ac ar pes â zo ré vir, siouas da veur a hini eus va amzer. /

« Jeune homme, comme disaient parfois certains ! Tu n'as pas honte, Hervéig, d'aller à l'école, un jeune homme comme toi ! » Et je leur répondais avec le sourire : « Oh non, j'aurais davantage honte d'être un âne. » Ce qui est bien vrai, malheureusement, de bien de mes contemporains.

Son père n'avait pas été scolarisé et l'a toujours regretté :

pet guèac'h n'em beus ket hé glévet ô lavaret, na péguer sot éo, ar ré n'ho deus ket a zéskadures, n'hé c'houzont ket nétra eus ar pes à bassé en dro dézo ; just an hent dar guèar, an hent d'ho guinou ; ac an hent da vont da zul dan oferén. Mad seulamant évit lac'ha al labour, éguis ar chatal déstiné évit kémentsé /

Combien de fois ne l'ai-je pas entendu dire : « Comme les gens sont idiots quand ils n'ont pas d'instruction, ils ne comprennent pas ce qui se passe autour d'eux ; juste le chemin pour aller à la maison, pour aller à la bouche et pour aller à la messe le dimanche. Seulement bons à abattre du travail, tout comme le bétail destiné à cela. »

Il remercie à deux reprises ses parents de leur sacrifice financier pour scolariser leurs trois enfants. De plus, il met en valeur cette instruction lors de l'évocation de certains événements de sa vie. Par exemple, lorsqu'il travaillera quelques mois pour un entrepreneur spécialisé dans la construction de routes : il commence par pousser les brouettes et, étant le seul capable de lire, passe rapidement à la lecture du niveau, et enfin au pointage et règlement des ouvriers. Ce fait est relaté car il met Burel dans une situation délicate, à cheval entre sa fierté et celle de ses parents, d'une part, et la jalousie de certains autres ouvriers, d'autre part. Un autre exemple de l'époque de son service militaire semble l'avoir marqué. Alors que Burel allait, de bon matin, demander conseil à un apprenti de la même chambrée que lui, il aurait mal vécu la manière dont celui-ci l'aurait accueilli en le traitant de « *toc tol* / chapeau de tôle ». Avant midi, justice est rendue : les apprentis passaient des tests scolaires et Burel s'en sortit très bien, parmi les meilleurs, alors que l'autre jeune matelot ne pu rien faire :

an toc tol, a ziskoézas dézan oa ker goëstl à hen, a eun tammic capaploch var a sujet sé, guéllochic oa en é challec, abalamour dan habitud en dévoa bet da gaozéal, mes allas avad a hent all édo pell varlerch, ac a hed é bemp bloas éo bet, Neus n'etra falloeh éguet na déo er guissé, ober goab, pé lavaret traou eus a eun all abalamour dan habit a zoug, Rac alies or beus klévet lavaret, Néket an habit eo, a ra ar Manac'h. /

Le chapeau de tôle lui montra qu'il valait autant que lui et même qu'il était meilleur sur ce sujet. Lui, il était peut-être meilleur en français car il avait l'habitude de le parler, mais hélas sinon, il était loin derrière, et ce pendant les cinq ans (de service). Il n'y a rien de pire que de se moquer ou traiter ainsi quelqu'un à cause de l'habit qu'il porte. Car souvent, on entend dire : « Ce n'est pas l'habit qui fait le moine ».

L'expérience passée de Burel lui fournit de la matière à une réflexion de grande portée sociale. Il utilise toujours l'exemple, des faits précis, pour tendre vers une réflexion plus générale et en cela, il ne se situe pas dans le ressassement pur et simple de souvenirs, il passe au contraire de la mémoire des faits à une construction intellectuelle. De plus, si les êtres dont il s'entoure sont surtout des êtres sociaux et que peu de descriptions psychologiques sont développées, Burel fait preuve d'une acuité particulière au relationnel, au lien entre les hommes, notamment aux liens sentimentaux. Cela constitue la deuxième voie de dépassement de la commémoration exprimée au travers du texte, celle qui donne du relief à la construction de sa personne, celle qui ouvre sur une forme d'émancipation individuelle. Les souvenirs de Burel ne sont pas inertes, l'auteur y cherche quelque chose. L'un des sens qu'il y trouve et dont il colore très fortement son œuvre est la force des sentiments humains. Et dans l'acte de commémoration, il inclut un partage du sensible, un partage d'émotions, de sentiments et même de sensualité. Pour ce faire, il joue sur divers tons de l'écriture :

- L'ironie, on l'a déjà vu,
- le dramatique, décrivant le naufrage d'un bateau par exemple,
- le tragique, mettant en scène des actes de violences, la mort de héros de son texte ou sa quasi-mort personnelle,

Il nourrit largement ce champ lexical : « *marw/* mort » apparaît environ 150 fois et « *glac'har, chagrin, lenvañ, daeloù /* chagrin, pleurer, larmes » autant. Voici un exemple de la solennité et de la symbolique dont il charge la description d'un événement auquel il mêle d'ailleurs du mystère qui sublime la scène. Karlow et Gertud ont entendu raconté en détails les derniers instants de leur fils Philémon et ont appris la nouvelle de la mort de cinq de leurs autres enfants. Rien ne peut les consoler. Karlow prend alors une décision :

Karlow en devoa eur pënnad bléo hir, ac â ziskënné dézan izelloc'h kals éguet banden ê vragués, var béré abaoüé ma en devoa song, né voa bet morsé, scisaiïll ébet, a tout ê vugale â voa ar mêmeus tra, kar dar maré-zé ar ouazet deus certen famillou â zougué tout o bléo ; ac ar reman o devoa an habitud-sé, Karlow araok, soignus bras eus é vléo, ho lézé da vont éguis ma carrient, béték eun derves ma lavaras da Gertrud kéméret ê scisaiïll vras évit ô zroc'ha, ac é lavaras pa voa achu, chetu troc'het ô bues dam bugalé partiet ivé gant bep â bennat bléo deus ar ré gaerra, ramas â réas anézo ac ô dirouestlas ac ê lakéas eur ruban en dro dézo, ruban péhini â voa conservet pel à voa é kornik an armel, ê mêmor deus é dad, ac é lavaras de Yve, chétu aman bléo da dad, té ô gorrénno en eur c'horn bennac, ac ô dalc'ho ken a vesint bréïn, gant ar ruban sé éguis mémor eus da dad ac eus da dad coz, ïa va zad en ober â rin, â dam guér né vankin ket. /

Karlow avait de longs cheveux qui lui descendaient bien plus bas que la ceinture et aussi longtemps qu'il s'en souviennent, ils n'avaient jamais été coupés. Et tous ses enfants les portaient de la même façon car, à cette époque, les hommes de certaines familles portaient les cheveux longs. Et ceux-là avaient cette habitude. Karlow, qui auparavant s'occupait bien de ses cheveux, les laissant aller à la manière naturelle, dit un jour à Gertrude de prendre les grands ciseaux pour les couper et lui dit, une fois l'opération faite : « Voici coupée la vie de mes enfants partis

également avec leurs cheveux longs magnifiques. » Il les ramassa et les démêla et les entourra d'un ruban, ruban qu'il avait conservé depuis longtemps dans un petit coin de l'armoire, à la mémoire de son père, et il dit à Yves : « Voici les cheveux de ton père, tu vas les mettre de côté et les conserver jusqu'à ce qu'ils pourrissent, avec ce ruban en mémoire de ton père et de ton grand-père », « Oui, mon père, je vais le faire, je ne manquerai pas à ma parole. »

- le lyrique, passant de l'émoi à l'amour, du chagrin au regret.

Ses premières expériences amoureuses donnent au lecteur accès à l'intimité de l'auteur. Il n'hésite pas à allier l'expression de sentiments forts à celle d'une sensualité délicate et sans complexe.

An dèrves sé em boa kommansét eun nébeudic da danva pétra oa an dousder, ac ar blijadur â zanter, pa zanter ivez, kalon eur plach yaouanc o talmat var ar peultrin.

(...) Abars ar fin évélato, ken tost é voamp an éil déguilé ma santen an domder eus é morzéden, ac an éar klouar eus é aloan, o c'hantréal éguis ma lavarfen ? diabars hénnon a mé a hroguai en é dorn déou, ac er chassa eun tammic ganén ; avoualach am boa gréat ? Rac diosutu Adele â réas eun houpadic bian da dostad c'hoas ouzin, a gant é dorn kléis é c'holoas dign va dorn diou en é hini, ac en eur ober ar mouvamant sé, é taolas é fenn da réposi var va skoas kléis, eur zell à réjon ous é figur, ac é rémérkis var ar figur zé, an éar eus a eus soeurés yaouanc bénnac, kouézét en extas dirac eun imac'h, pé eur skeuden bennac – é daoulagat ken lirzin, ac évél beuzet gant an daëlou ; troët da zéllet ous va ré, ac gant an daoulagat sé ken mignon, é dévoa alumet hénnon an tan kenta eus an amourosdet, péhini a zo eun tan dévorant, ker goas a ran ar purgator,

Var tal ar plac'h yaouanc sé, mé évit an dro guenta a bozas ma muzéllou, santout em boa gréat anèzi o c'hober eur skrijaden dré é oll izili, a né lavaras nétra némét an daou c'her man ? O Herveic ? .. Kaout à réas dign édoa va Adèle, ô vont da gouéza dan douar, évit doaré an amourosdet a zo avéchou tréac'h da ners an den ? /

Ce jour-là je commençai à goûter à la douceur et au plaisir que l'on ressent lorsque l'on sent le cœur d'une jeune fille battre dans sa poitrine. (...) Finalement, nous nous trouvions si proches l'un de l'autre que je sentais la chaleur de sa cuisse et la tiédeur de son haleine qui me pénétrait, comme on dit, et moi de prendre sa main droite et de l'approcher de moi. J'en avais fait suffisamment, car aussitôt Adèle fit un petit mouvement pour se rapprocher de moi, et de sa main gauche, elle prit ma main droite, et en faisant ce mouvement, elle mit sa tête à reposer sur mon épaule gauche. Je jetai un regard sur son visage et j'y remarquai l'air d'une jeune sœur tombée en extase devant une icône quelconque : ses yeux si gais et comme emplis de larmes, tournés vers les miens. Et par ses yeux si adorables, elle avait allumé en moi le premier feu de l'amour, qui est un feu dévorant, aussi terrible que le feu du purgatoire.

Je posai pour la première fois mes lèvres sur le front de cette jeune fille. Je la sentis frémir de tous ses membres et elle ne dit rien que ces deux mots : Oh, Hervéig ! Je crus que mon Adèle allait tomber à terre, car en effet l'amour est parfois au-dessus des forces de l'être humain !

L'écriture de Burel cherche à rendre esthétiques certains aspects de l'existence, à les rendre plus forts que les événements au moment où ils se sont produits. Sa mémoire est bien littéraire et le dépassement qu'il propose d'en faire par la voie de l'exploration de l'affect et des relations humaines relève d'une volonté d'exister en tant qu'individu et non en seulement en tant que groupe, que collectif, que légion. Il ne propose pas un regard purement sociologique ni un regard ethnographique, il n'évoque pour ainsi dire pas les travaux des champs, le labeur du quotidien ou encore les fêtes annuelles de la commune. Il ne dit pas qu'il

est comme les autres. Il a un avis sur le monde qui l'entoure, des positions parfois singulières. Il raconte des expériences personnelles qui le distinguent des autres, qui en font le héros de son manuscrit. Il affirme le primat de la première personne, de l'individu, sensible et unique.

Conclusion

Hervé Burel a vécu pendant ses deux années d'écriture une aventure intellectuelle qui lui a permis de matérialiser et d'affirmer ce qu'il voulait être et de sublimer ainsi son identité. Il a posé un acte en prenant sa plume : il a pris la parole. Puis il a fait le choix de prendre comme base à son exploration intellectuelle son existence mémorisée, et non, comme il aurait aussi pu choisir de la faire, une existence imaginaire ou même un traité de type philosophique ou politique. Il a instauré à partir de cette mémoire un ordre d'existence basé sur le dépassement d'une socialité subie vers une socialité active et voulue, revendicative et militante d'une part, et très profondément humaine et consciente de soi en tant qu'individu, d'autre part.